

DOSSIER D'INSCRIPTION. LA GARDE

ELÈVE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Tel : _____

Adresse : _____

Mail : _____

RESPONSABLE LEGAUX (En cas de parents divorcés, renseigner les infos pour les 2 parents).

Nom : _____ Prénom : _____

Tel : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Tel : _____

COURS CHOISIS (entourer les cours choisis)

LUNDI : *Classique initiation / Classique Préparatoire / Classique Moyen-Avancé (pointes)*

MARDI : *Tissu aérien Ado-pré ado / Contemporain Ado-adultes 2 / Contemporain Ado-adultes 1*

MERCREDI : *Tissu aérien Enf-pré ado / Contemporain 8-11 ans / Contemporain 11-14 ans / technique 8-11 ans / Modern 11-14 ans / Modern ado 2 / Modern adultes 2*

Eveil / Hiphop dancehall Enfant / Hiphop dancehall pré-ado / hiphop dancehall Ado-adulte

JEUDI : *modern 6-8 ans / street ado-adulte / modern adulte 1 / modern adulte débutant / dacehall ado- adulte*

VENDREDI : *Technique 11-14ans / Technique cat 2-cat 3 / Modern ado 2 / danse orientale*

SAMEDI : *barre au sol / Classique Adultes / Classique 11-14ans / éveil / modern préparatoire / initiation street*

TARIFS

	POUR TOUS LES ELEVES : 22 euros d'adhésion annuelle + assurance	
1 cours/semaine	300 euros	soit 30 euros par mois
2 cours/semaine	400 euros	soit 40 euros par mois
3 cours/semaine	500 euros	soit 60 euros par mois
4 cours/semaine	600 euros	soit 60 euros par mois
5 cours/semaine	700 euros	soit 70 euros par mois
FREE PASS	800 euros	soit 80 euros par mois

RÉDUCTION :

valable Uniquement sur le plus petit des 2 forfaits
- 10% à partir du 2^{ème} membre de la même famille (fratrie ou parent/enfant)

PIECES obligatoires à joindre dès l'inscription :

- **certificat médical** (de moins de 3 mois autorisant la pratique de la danse)
- **Règlement intérieur + le paragraphe gala signés**
- **Frais d'inscription 22€**
- **2 Enveloppes Timbrées à votre adresse**
- **Règlement en TOTALITE des cotisations.**

REGLEMENT INTERIEUR

Cours : Dès 7 ans, nous conseillons fortement aux élèves de suivre un cours de bases classiques, modern ou contemporain pour toute inscription au cours de street jazz, dancehall ou hiphop.

Accès : L'accès aux salles n'est autorisé que pieds nus ou en chaussures de danse adaptées (chaussures de ville interdites) ; accès interdit aux personnes qui ne font pas partis de l'école de danse. Interdiction de mâcher du chewing-gum; les portables doivent être en silencieux et restent dans le vestiaire.

INTERDICTION de FILMER ou PHOTOGRAPHER les cours de danse sans autorisation préalable de la direction.

Tenues de danse : Une tenue adaptée à chaque discipline est exigée, les cheveux sont attachés et tirés en arrière. Pas de grosses boucles d'oreilles en cours (tenue de ville interdite, jean slim INTERDIT).

Assurance : Une assurance responsabilité civile professionnelle est souscrite par l'association. Les élèves ayant un problème de santé doivent IMPERATIVEMENT le signaler lors de l'inscription. Dans tous les cas un certificat médical autorisant la pratique de la danse est exigé. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les objets de valeurs laissés dans le studio. Le parking n'est pas sous notre surveillance. Merci d'accompagner et de récupérer vos enfants jusqu'au hall du studio.

Cotisations : Le règlement des cotisations s'effectue en TOTALITE lors de l'inscription (de 3 à 10 chèques selon le forfait choisi). Tout trimestre commencé est dû. Le montant de la cotisation est calculé sur un total annuelle de septembre à juin afin de palier aux mois à 5 semaines mais également aux vacances scolaires et éventuels jours fériés.

Aucun remboursement ne pourra être demandé même en cas de blessure. En cas de grossesse ou des blessures graves un avoir sera éventuellement accordé pour l'année suivante (même cas pour les blessures avec certificat médical avec des pathologies lourdes, expliquées, prouvées et empêchant toute pratique sportive pour l'année en cours). En cas de pandémie des cours en ligne seront mis en place afin de garder le lien avec nos élèves et de continuer à leur transmettre notre enseignement du mieux possible. Aucun remboursement ne sera proposé mais des stages GRATUITS seront mis en place d'une valeur bien plus conséquente.

Vacances Scolaires et jours fériés : Pas de cours de danse pendant les vacances scolaires mais ATTENTION le premier samedi des vacances scolaires TOUS les cours de danse sont maintenus. Hors vacances scolaires, tous les cours de danse sont maintenus même les jours fériés.

SIGNATURES du responsable légale et de l'élève

GALAS

La participation aux galas de danse n'est pas obligatoire mais c'est l'aboutissement d'un travail commun entre tous les élèves d'un cours et leur professeur. C'est également un moment fort en émotions et en partage.

La participation aux galas impose des coûts de costumes et une totale présence aux répétitions ainsi qu'une régularité aux cours de danses.

GALA DE NOEL :

- Salle Berthoire de Pignans. Ce gala concerne tous les élèves de Pignans et certains cours Ado et adultes de La Garde (spectacle gratuit)
- Gymnase de la Moutonne. Ce gala concerne tous les élèves de La Garde et certains cours Ado et adultes de Pignans (spectacle gratuit)

GALA DE FIN D'ANNÉE :

Répétitions OBLIGATOIRES : Répétition générale mercredi 30 juin / répétition générale sur scène le jour du gala (Mardi 06 juillet).

- **MARDI 06 JUILLET 2021 au Casino de Hyères.** Ce gala concerne TOUS les élèves du Studio Vibe'S.

Tarifs : places entre 20€ et 22€

TARIFS COSTUMES : 20€/chorégraphie (DONC PAR COURS)

- gala de Noel : les costumes doivent être réglé au plus tard le 14 novembre 2020
- gala de JUIN : les costumes doivent être réglé au plus tard le 20 mars 2021

Les costumes sont conservés par les élèves.

SIGNATURES du responsable légale et de l'élève